

SÉANCE DU 11 AVRIL 2026

Date de la convocation :
07 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze avril à dix heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE : 15

EFFECTIF VOTANT : 15

Étaient présents : FORRIERES Daniel ; MARELLI Céline ; BOUTHORS Christophe ; DESORMAIS Sandrine ; DELMOTTE Clément ; BRICOUT Vanessa ; NOEL Patrick ; LAIGLE Cécile ; CAUCHY Camille ; HARY Laurence ; LAGREE Carine ; MEYER BANSE Véronique ; HERMAN Antoine ; DE-VRIEZE Hélène

Ont donné procuration : FIEVET Sylvain à NOEL Patrick

Étaient absents : , /

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

Objet de la délibération : Création et composition des commissions municipales permanentes

Numéro de la délibération : 2026-31

Le Conseil Municipal acte la création de cinq commissions thématiques permanentes dont les missions et le pilotage sont définis comme suit :

Commission Finances et Administration

Pilotage : Monsieur le Maire.

Missions :

- Préparation budgétaire :
- Élaboration du budget primitif et du Compte Financier Unique (CFU).
- Arbitrage des demandes des autres commissions selon les capacités financières.
- Analyse de la dette, de la fiscalité locale et recherche de subventions (DETR, fonds de concours).
- Ressources Humaines : Gestion du personnel (secrétariat, agents techniques, ATSEM), formation et recrutement.
- Administration générale : Suivi des assurances, contrats de maintenance et affaires juridiques.

Commission Travaux, Urbanisme et Patrimoine

Pilotage : Le 1er Adjoint (« Pôle technique »).

Missions :

- Voirie et Réseaux : Entretien des routes, éclairage public, assainissement et gestion de l'eau.
- Urbanisme : Suivi de l'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Suivi de chantier et relation avec les entreprises/maîtres d'œuvre.
- Gestion des Établissements Recevant du Public (ERP) : Mise aux normes de sécurité et d'accessibilité (AD'AP), en lien avec le 3ème adjoint.

Commission Fêtes, Cérémonies, Communication

Pilotage : Le 2ème Adjoint.

Missions :

- Organisation des cérémonies patriotiques et du protocole républicain.
- Animation de la vie locale : Repas des aînés, vœux du maire, fête du village et accueil des nouveaux habitants.
- Communication : Rédaction et diffusion du bulletin municipal.

Commission École, Périscolaire, Environnement, Cadre de vie et Associations

Pilotage : Le 3ème Adjoint.

Missions :

- Scolaire & Périscolaire : Gestion de la cantine et de la garderie, relations avec l'école et les parents.
- Environnement : Transition écologique, gestion des déchets, fleurissement et entretien des espaces verts/sentiers.
- Vie Associative : Coordination et gestion des subventions annuelles.

Commission Gestion du Cimetière et Patrimoine Funéraire

Co-Pilotage : Le Maire (état-civil), le 1er Adjoint (foncier), le 2ème adjoint (communication) et le 3ème adjoint (cadre de vie).

Missions :

- Assurer la pérennité et le respect de la législation funéraire.
- Gestion administrative et mise à jour du plan du cimetière.
- Entretien et identification des sépultures en état d'abandon.
- Aménagement durable : Gestion de la transition vers le "Zéro Phyto" (entretien sans pesticides).
- Réglementation : Mise à jour du règlement intérieur (horaires, types de monuments).

Les commissions sont des organes d'étude et de proposition uniquement. Elles ne disposent d'aucun pouvoir de décision propre, le pouvoir décisionnel appartenant exclusivement au Conseil Municipal.

Les membres se réunissent sur convocation de leur référent respectif ou du Maire, en fonction des dossiers à traiter.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,

Le président de séance,

